

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT DEUX**

**Le 17 Novembre à 19 h00**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 10 novembre 2022

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine , Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie , M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc , M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès (19h45), M ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme FEJARD Carole, M LE PAGE Clément, M CROZET Yves (remplacé par M ISNARD Michel), Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice ;

Election d'un secrétaire de séance : M MOULIN Bernard, (Vougy)

**N°2022/N°160**

## **OBJET : REVISION ACCORD CADRE ET REGLEMENT INTERIEUR AUTORISATIONS D'ABSENCE**

Monsieur Pascal DUBUIS, vice-Président en charge des ressources humaine rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un projet de mise à jour de l'accord cadre leur a été transmis.

Ce projet a fait l'objet d'un travail en comité technique et trouve son origine dans la nécessaire refonte suite à la mise en place des 1 607H pour 2022 (suppression des jours supplémentaires antérieurement accordés, intégration des nouveaux cycles de travail) mais aussi dans le souhait du comité technique de rebalayer l'ensemble du document. Le comité technique a validé après consultation du personnel l'ensemble des pièces le 8 novembre dernier.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'accord cadre et le règlement intérieur ainsi que le dispositif d'absence pour événements familiaux tels que transmis avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Vougy  
M Bernard MOULIN

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20221117-N2022-160-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

